

Règlement de la Galerie

La Galerie «Le Moulin 4» se situe à Courtelary, dans le Jura bernois, à 20 km de Bienne et de La Chaux-de-Fonds.

Elle est atteignable en train depuis Bienne en 20 minutes.

La galerie est ouverte d'avril à fin novembre.

Heures d'ouverture

Samedi et dimanche 14.00 – 16.00 ou sur rendez-vous

Vernissages: le vendredi 19.00 – 21.00

Finissage: le dernier dimanche de l'exposition 14.00 - 16.00

L'artiste met à notre disposition, pour la carte d'invitation et le site Internet de la galerie, 3 photos de ses oeuvres, ainsi qu'une photo avec son portrait.

L'artiste donne également une courte description de son parcours, texte qui sera imprimé sur les listes de prix.

Les exposants se chargent du coût des imprimés (1'200 – 1'500 cartes d'invitation) et des frais d'expédition, ainsi que les frais d'annonces et du vernissage.
(avec décompte final, env. fr. 1'600.00 à 2'000.00)

L'artiste commande au plus vite les cartes d'invitation pour son usage personnel.

La Galerie envoie 1'200 cartes d'invitation: aux ménages de Courtelary, Courtelary-Montagne, Cormoret, Cortébert, ainsi qu'à 23 sites de presse et 250 'Amis' de la galerie.

La conception graphique des cartes d'invitation est déterminée par la galerie.

Les expositions durent entre 3 et 4 semaines, selon la volonté de l'artiste.

La galerie n'exige aucune part aux ventes.

Il incombe à l'artiste d'assurer ses oeuvres.

Réservation pour une exposition

(date):.....

Courtelary

le :.....

La galerie:L'artiste:.....